REGLEMENT GENERAL « JEU INTERNET VIRGIN RADIO » ADDITIF N° 126

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 18 avril 2017 à 10h00 au 25 avril 2017 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

pour l'application de l'article 2 :

La Période de jeu est ouverte uniquement aux majeurs.

• pour l'application de l'article 4 :

Il s'agit d'un jeu avec question.

Le nombre maximum de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

• pour l'application de l'article 5 :

6 participants seront tirés au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et seront déclarés gagnants.

• pour l'application de l'article 6 :

Détail du lot :

➤ 6 lots «1 paire de chaussures «SAN MARINA» parmi la sélection du casting «Testeurs de Shoes » d'une valeur unitaire de 100 euros.